



AVIS PUBLIC

LEVÉE DE LA SUSPENSION DES VENTES D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES OU SCOLAIRES

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires **aura lieu le 7 octobre 2020 à 10 h à la salle Sommet étoilé de la MRC du Granit**, et ce, tel que le permet l'arrêté numéro 2020-058 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 17 août 2020.

Donné à Lac-Mégantic, ce 3 septembre 2020.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Secrétaire-trésorière